



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

*Mardi 11 juin 2024*

La Ville vient d'achever la réalisation du Parc Paysager des Maisons éclusières et procédera à son inauguration le **jeudi 13 juin à 14h30**.

La création de ce poumon vert, au cœur d'un secteur urbanisé, fait suite à la construction en 2018, d'une halle mutualisée entre les deux Maisons éclusières, rue de la Garonne, afin d'accueillir de nombreuses manifestations culturelles et associatives.

Ce Parc de plus de deux hectares, essentiellement dédié à la promenade et au repos, borde la Garonne et fait face au centre historique d'Agen.

Sa conception a été confiée au bureau d'études paysagères GASTEL PAYSAGE de Bordeaux. Ce projet d'aménagement a été pensé afin de permettre une gestion raisonnée du site et de favoriser la préservation et le développement de la biodiversité.

Les premiers travaux de paysagement du site ont démarré en 2020.

A cet effet, la Ville a procédé à la plantation d'arbres en choisissant des essences résistantes à de longues périodes de sécheresse, tenant compte des conséquences du changement climatique.

Dans le cadre d'une démarche de sensibilisation et de découverte pédagogiques, l'ensemble des arbres a fait l'objet d'une identification permettant aux habitants et aux promeneurs de connaître le nom commun et le nom latin de chaque sujet.

La gestion quotidienne de ce site ouvert au public a été conçue pour limiter au maximum en termes d'entretien l'intervention des Services techniques municipaux. La Ville a donc privilégié le recours à l'éco-pâturage, en nouant un partenariat avec un éleveur local, qui lui met à disposition une partie de son troupeau de moutons.

Le site est jalonné de grands mats à thème retraçant l'histoire du Canalet. Il a été agrémenté de nombreux mobiliers urbains tels que des chaises longues, des bancs, des tables de pique-nique...

Parallèlement, la Ville a réalisé un cheminement accessible en pied de digue assurant la liaison entre la Passerelle Michel Serres et le Pont de Pierre.

Ce projet dont le coût ressort à 918 000 € HT a bénéficié d'un financement de la part de la Région Nouvelle Aquitaine (soit une subvention de 75 000 €, complétée de fonds européen également de 75 000€, au titre du programme LEADER) et d'une aide financière de l'Agglomération d'Agen via le FST d'un montant de 330 000 €.

## Contact Presse

**Johanna SERIN – Responsable service Relations avec les habitants et Démocratie Participative - Communication**

05 53 77 18 77 – [j.serin@ville-lepassage.fr](mailto:j.serin@ville-lepassage.fr)

[www.ville-lepassage.fr](http://www.ville-lepassage.fr)



[www.facebook.com/lepassagedagen47](https://www.facebook.com/lepassagedagen47)



<https://twitter.com/passagedagen>

